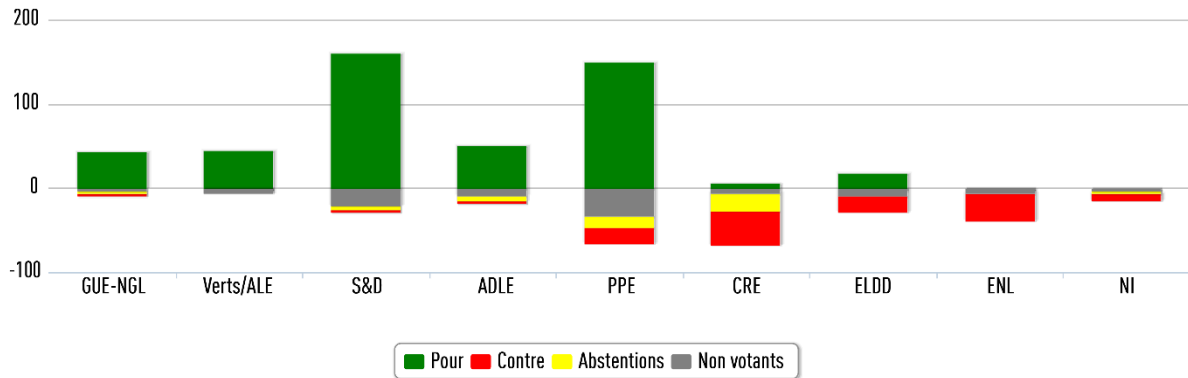


Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

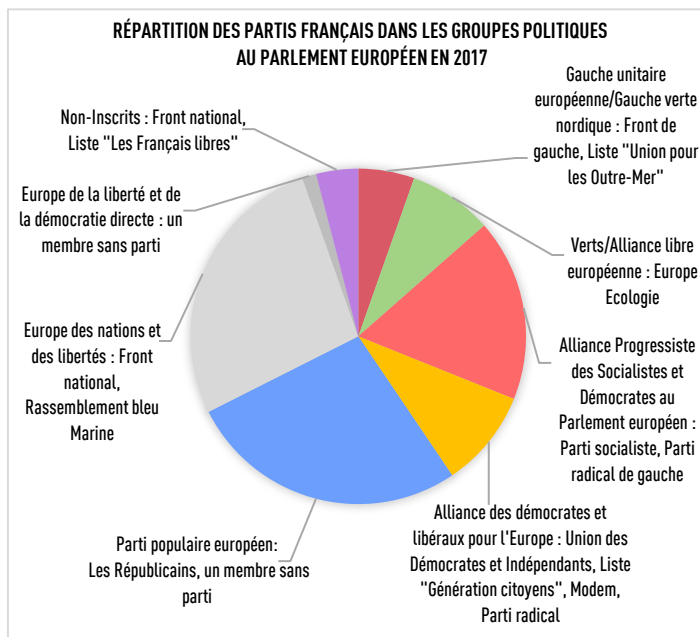
Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le

degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.

Les députés d'Outre-Mer ont tous voté différemment sur ce sujet. Maurice Ponga (Les Républicains) s'est opposé au système de répartition des réfugiés, Younous Omarjee (Union pour les Outre-Mer) l'a soutenu, mais Louis-Joseph Manscour (Parti socialiste) n'a pas voté alors qu'il était présent.



Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens d'Outre-Mer*.

Pour

Younous OMARJEE



L'Union pour les Outremer

GUE/NGL

Contre

Maurice PONGA



Les Républicains

PPE

Ne vote pas

Louis-Joseph MANSCOUR



Parti socialiste

S&D